

FEDERATION SENEGALAISE DE VOLLEY-

DEMANDE D'AFFILIATION/ REAFFILIATION

Homologué le :	LIGUE: Wyung Saison: 2022/1
Date d'	Arrivée à la Ligue 6 1 1 2 4 3
TITRE EXACT DU CLUB/ (en toutes lettres et en majuscules) A S S A N E S E C N V N J V E S S	TE CLUB
Siège Social Université Assane	Seck
Le Clubs avait-il déjà été affilié à la F.S.V.B. (date de l'exercice) et motif d	de l'interruption :
Pratique Sportive : Volley-Ball ☑ Beach Volley □	
Adresse du Responsable du Club où doivent parvenir toutes les corresponde Départemental Viviversité Assane Seek	
- 81 523 - 2i guin	chol
Téléphone: 774444172	Fax :
Adresse mail officiel du Club (obligatoire):	ye @ univ-rig. Sar
couleurs du club: Vert - Slanc / Sta	icipal/ Lycee Dyignation
Le présent formulaire doit être envoyé en double exemplaire au Se par celle-ci à la ligue accompagné des demandes de licences des n	crétariat de la FSVB, un exemplaire sera transmis nembres du Bureau.
S'il s'agit d'une PREMIERE AFFILIATION joindre également Récépissé de déclaration, le PV de l'AG constitutive du club ou de	en deux exemplaires les statuts de votre Clubs, le la section Volley-ball en cas de groupement sportif.
Le club qui a cessé ses activités, ne serait-ce qu'une saison, doit fai	re une demande d'affiliation.
Toutefois, si le club est présent sur les états fédéraux, il peut être di existence juridique.	ispensé de fournir à nouveau les pièces attestant de son
Avis motivé de la Ligue :	Cachet de la Ligue
Date de la décision portée au Procès-Verbal du Comité Directeur : Signature du Président de la Ligue	
South	Federation Senegalaise de Volley Bail Le President
	Lique de Ziguinchor

Le Club		
A été déclaré à la Préfecture de :	Ziguin Choz	
le <u> </u>	N° 109 (4 1 GRZ
BUREAU DU COMITE DIRECTEUR	DU CLUB (1)	
Président: OUS mane	(Nom, Prénoms, Profession et Adresse)	quant / Zigurnder
Vice-Présidents: Boubar	ar soly Agen	It Administratif Ze
Secrétaire Général :	u André Par	ie Relack Agent Abour
Trésorier Général : Ou Noyu	on Sene Agent	adminstratif Tho
Président: Marie Vice-Présidents: House Secrétaire Général: Abouse Trésorier Général: Mountie	Si le Club est multi-sportif U DE LA SECTION VOLLEY-BALL DU Naye Sudabra Sa WAX Kry Bo dian Vallo	2
(1) les membres du Bureau d'un club ne section d'un club multi-sportif, doivent	e pratiquant que le Volley-Ball/Beach Vol obligatoirement être licenciés à la FSVB	lley et les membres du Bureau d'une (Article 7 des Statuts).
La présente demande implique le respect d Sénégalais et l'adhésion pleine et entière à	es règles déontologiques du sport définies p l'ensemble des Statuts et Règlements de la	par le Comité National Olympique et Sportif F.S.V.B.
-4.4		
	ATTESTATION	
Le soussigné s'engage sur l'honneur à :		
faire licencier auprès de la FSVB	les membres adhérents du Club (Article 7 d	les Statuts Fédéraux)
faire respecter les règles et procéd Généraux de la FSVB.	ures régissant la création et le renouvelleme	ent des licences définies dans les Règlement
	Fait à: Zion	indea 10: 01/03/2023
CACHET	Nom at Ovelité .	Pour le Club
DE LA LIGUE	Nom et Quante :	JUIEN SALACA S' F
Federation Senegalaise	Cacher du Club	SIGNATURE
Le President	Secretaire St.	Al La
	\+\ 'crai /D/	V. J. V